

# COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



*Lettre d'information N°39 / 2023 – Septembre*

En cette fin de période estivale, toute l'équipe de la Mission des Affaires Européennes et Internationales (MAEI) de FranceAgriMer vous souhaite une excellente rentrée.



Lancement du plan « Osez l'export » par le ministre en charge du Commerce extérieur

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

## **Agenda international**

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

**Comité d'appui à la coopération institutionnelle : 11 octobre (9h30-12h) en présentiel.**

**Task force Arabie saoudite – Emirats arabes unis : 16 novembre (9h30-11h) en distanciel.**

**Réunion plénière de la CTI internationale : 29 novembre (9h30-12h) en présentiel.**

**AgroFret - Rencontre du fret maritime des exportations conteneurisées agricoles et agro-alimentaires françaises : 14 décembre (9h-18h) en présentiel à la Maison du Lait (Paris).**

---

## Accompagner dans la durée

---

### Lancement du plan « Osez l'export »

Le 31 août le ministre chargé du Commerce extérieur, Monsieur Olivier Becht, a lancé son plan « Osez l'export » qui a pour objectif d'aider les entreprises, notamment les PME et les ETI, à plus exporter dans un enjeu de souveraineté économique. Le plan dispose d'une enveloppe de 125 millions EUR et se décline en 13 mesures, une concernant en particulier les dispositifs de financement avec la volonté de multiplier l'offre de très petits crédits export par BPI France (inférieurs à 1 M d'EUR). Une mesure porte également sur la création d'un volontaire territorial de l'export (VTE) qui doit permettre aux PME-ETI qui veulent se développer à l'export de recruter un responsable pour enclencher ce développement dans leur entreprise. Plus d'informations sont disponibles dans le [dossier de presse](#).

Contacts : [marie.bonnamy@franceagrimer.fr](mailto:marie.bonnamy@franceagrimer.fr)

### Publication de l'étude Pays-Bas

L'étude qui porte sur 8 filières, montre que les produits français bénéficient d'une image de qualité aux yeux des consommateurs néerlandais, en particulier les produits traditionnels comme le vin, et le fromage. Les Néerlandais apprécient les produits à la fois innovants, répondant aux enjeux de développement durable et de bien-être animal et abordables en termes de prix. De réelles opportunités s'offrent aux entreprises françaises qui sauront construire des relations commerciales de confiance sur le long terme en s'adaptant à ces tendances, tout en restant flexibles et en assurant une chaîne d'approvisionnement courte et fiable. Pour consulter l'étude, [cliquer ici](#).

Contacts : [marie.bonnamy@franceagrimer.fr](mailto:marie.bonnamy@franceagrimer.fr)

### Dépendance des industries agroalimentaires vis-à-vis de l'étranger – rapport du CGAAER

Bien que la France reste auto-suffisante pour la plupart des productions, l'analyse du taux d'autonomie par filière permet de distinguer des dépendances aux importations : produits de la mer, fruits et légumes frais, miel, viande ovine, légumes secs, etc. Afin de lutter contre ces dépendances, le rapport suggère notamment de diversifier les approvisionnements et les fournisseurs et de prévoir le stockage de certains produits. Pour consulter le rapport sur « La dépendance des industries agroalimentaires à l'égard des biens et services étrangers et les priorités pour s'en affranchir », [cliquer ici](#).

Contacts : [marie.bonnamy@franceagrimer.fr](mailto:marie.bonnamy@franceagrimer.fr)

## **Côte d'Ivoire : revoir le Forum Côte d'Ivoire et l'Etude Pays**

La 2<sup>ème</sup> édition du Forum Côte d'Ivoire de Business France a fait un point sur la situation économique du pays et les opportunités pour les entreprises françaises en amont du Salon de l'agriculture ivoirien (SARA) qui se tiendra du 29 septembre au 8 octobre. Pour rappel, une [étude FranceAgriMer sur les opportunités du marché ivoirien est disponible gratuitement sous la forme d'un site interactif](#). Pour revoir le forum Côte d'Ivoire, [cliquer ici](#).

Contact : [marie.bonnamy@franceagrimer.fr](mailto:marie.bonnamy@franceagrimer.fr)

## **Formation « Exportateurs connectés »**

Cet accompagnement, proposé dans le cadre de France Num et financé dans son intégralité par le Plan de relance, permet aux entreprises de bénéficier de 10 heures de formation en ligne étalées sur trois semaines pour apprendre à maîtriser les mécanismes spécifiques aux réseaux sociaux, augmenter leur visibilité à l'international, prospecter et animer leurs marchés étrangers via les réseaux sociaux. Pour plus d'information, [cliquer ici](#).

Contact : [info@exportateurs-connectes.fr](mailto:info@exportateurs-connectes.fr)

## **Opportunités d'affaires dans les pays du Golfe**

A l'occasion de la plénière annuelle du pôle agricole et agroalimentaire du MEDEF International du 29 août, le conseiller aux affaires agricoles dans les pays du Golfe, M. Stéphane Sandre, a présenté lors d'une table-ronde les opportunités d'affaires dans la zone pour les produits agricoles et agroalimentaires français. Pour consulter cette présentation, [cliquer ici](#).

Contact : [stephane.sandre@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephane.sandre@dgtresor.gouv.fr)

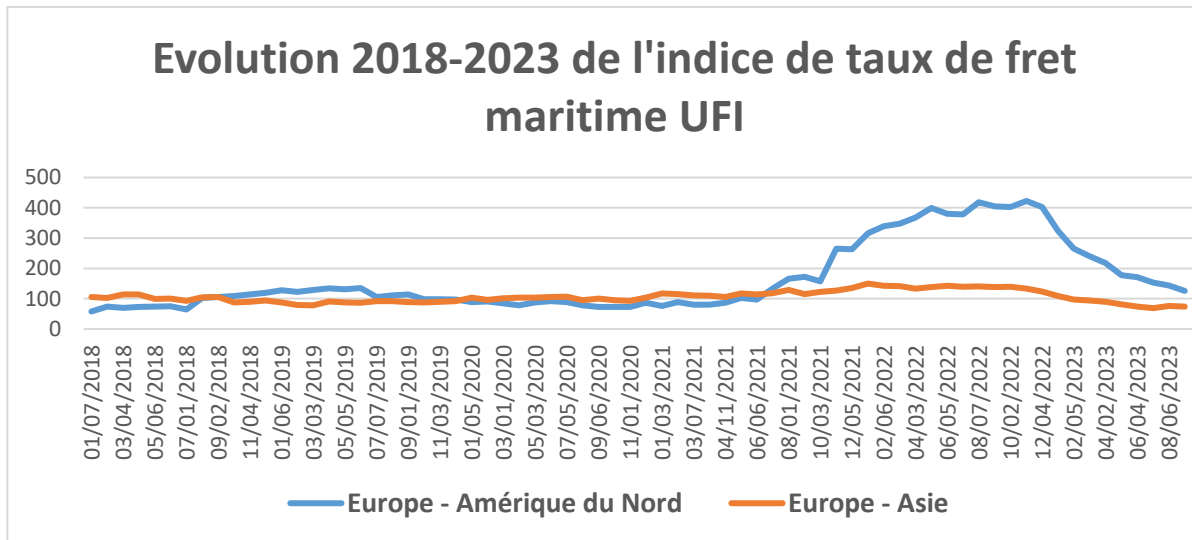
## **Etude du marché allemand des vins**

Réalisée par le cabinet Agrex Consulting à la demande de FranceAgriMer et du CNIV, cette étude dresse un état des lieux du marché allemand des vins, qui constitue l'un des principaux marchés au niveau mondial. Bien que la France demeure le troisième fournisseur de vin de l'Allemagne, ses exportations connaissent une importante baisse (-1% par an depuis 12 ans) et une forte concurrence. Pour consulter l'étude, [cliquer ici](#).

Contact : [marie.bonnamy@franceagrimer.fr](mailto:marie.bonnamy@franceagrimer.fr)

## Prix et indice du fret maritime – 3<sup>ème</sup> trimestre 2023

Le 3 septembre, le prix médian port à port d'un conteneur reefer de 40 pieds pour un trajet Le Havre – Shanghai avoisine les 1865 USD, contre 3700 USD pour un Le Havre – New York et 4387 USD pour un Marseille – Abidjan. Après une forte augmentation de l'indice du fret maritime UFI<sup>1</sup> sur le corridor Europe – Amérique du Nord à partir de mai 2021, une baisse constante est observée depuis janvier 2023. L'indice retrouve ainsi son niveau pré-covid. L'indice du corridor Europe-Asie suit la même tendance. Pour consulter l'ensemble des données, [cliquer ici](#).



NB : les dates sont ici exprimées au format anglais, à savoir MM/JJ/AAAA.

Contacts : [marie.bonnamy@franceagrimer.fr](mailto:marie.bonnamy@franceagrimer.fr) ; [gwen.dubois@franceagrimer.fr](mailto:gwen.dubois@franceagrimer.fr)

Source : [Uppy](#)

## Ouvrir et maintenir les marchés

### Etude comparative sur les processus et délais d'agrément d'un établissement exportateur

Dans le cadre de cette étude comparative des processus et délais d'agrément en France et dans six pays concurrents (Allemagne, Australie, Etats-Unis, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni), il apparaît que les délais de traitement des demandes sont assez comparables selon les pays. Plusieurs éléments, relevés dans les processus et l'organisation des autres pays, pourraient contribuer à des pistes d'optimisation du dispositif en France, notamment le renforcement du rôle des organisations professionnelles dans la constitution des dossiers de demande d'agrément et dans la fourniture d'informations sur les exigences des pays-tiers et les conditions d'agrément. Pour consulter l'étude, [cliquer ici](#).

Contact : [marie.bonnamy@franceagrimer.fr](mailto:marie.bonnamy@franceagrimer.fr)

<sup>1</sup> UFI : Uppy Freight Index

## Ouverture du marché australien à la viande de porc crue française

Les autorités australiennes ont approuvé l'ouverture de leur marché aux viandes de porc désossées destinées à la transformation. Cette ouverture est le fruit d'un important travail de plus de 10 ans mené par les professionnels de la filière porc et l'administration française (FranceAgriMer, DGAL, SER de Canberra, etc.). Les conditions sanitaires exigées par les autorités australiennes concernant les établissements exportateurs, les viandes pouvant être exportées et les contrôles à mettre en place par la DGAL, sont d'un niveau élevé. Les professionnels ont accepté ces exigences pour établir en toute confiance les flux d'exportation de viandes de porc attendus par leurs clients australiens.

Contacts : [elisabeth.descamps@franceagrimer.fr](mailto:elisabeth.descamps@franceagrimer.fr)

## Hong Kong : liste des exportateurs autorisés à exporter

Afin de compléter la liste des établissements historiques exportateurs de viande crue ou fournisseurs de matière première crue, un recensement complémentaire est organisé par FranceAgriMer, à l'aide d'un formulaire en ligne [à ce lien](#). Les établissements concernés sont invités à transmettre les informations les concernant avant le 15 octobre 2023.

Contacts : [elisabeth.descamps@franceagrimer.fr](mailto:elisabeth.descamps@franceagrimer.fr)

## Brexit : dernière version du modèle de contrôles aux frontières (TOM) et report d'échéances

Le gouvernement britannique a publié une [dernière version du Border Target Operating Model](#) et a indiqué un nouveau report de la mise en place des formalités sanitaires et phytosanitaires sur les importations de produits animaux et végétaux provenant de l'Union européenne. La certification obligatoire pour les produits considérés à risque modéré est désormais annoncée à partir du 31 janvier 2024 et concernera tous les pays de l'Union européenne, y compris l'Irlande. Par ailleurs, le déploiement des contrôles effectifs à la frontière est prévu à partir du 30 avril 2024 et concernera tous les produits animaux et végétaux. Les précisions relatives aux trois catégories de risques des produits (haut, modéré, faible) sont mises à jour sur ces liens pour les [produits animaux](#) et pour les [produits végétaux](#). Les autorités britanniques tiendront jusqu'au 18 septembre une série de webinaires d'informations pour les opérateurs (informations et inscriptions [à ce lien](#)).

Contact : [cellule.brexit@franceagrimer.fr](mailto:cellule.brexit@franceagrimer.fr)

## **Promouvoir les produits et l'expertise française**

### **Lancement d'un nouvel appel à projets FASEP : « Agriculture et Alimentation durables »**

Le nouvel appel à projets, ouvert jusqu'au 31 octobre 2023, doit permettre de soutenir une dizaine de projets à hauteur de 500 000 euros maximum s'inscrivant dans des thématiques variées : consolidation des filières, alimentation saine et durable, agritech, prévention des risques climatiques, etc. Le FASEP est un don ou une avance remboursable visant à financer des études de faisabilité ou des démonstrateurs de technologies innovantes au bénéfice d'entités publiques dans les pays en développement. Toutes les entreprises sont éligibles avec une priorité accordée aux PME. Le projet doit respecter ces critères : une part française de 85% minimum, des perspectives de retombées importantes, un intérêt du bénéficiaire, une solution innovante et la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux. Pour plus d'information sur l'appel à projets FASEP, [cliquer ici](#).

Candidatures : [aap.agriculture-durable@dgtresor.gouv.fr](mailto:aap.agriculture-durable@dgtresor.gouv.fr)

### **Côte d'Ivoire : Séminaire sur la coopération dans le domaine avicole au SARA**

A l'occasion de la journée de l'élevage du SARA d'Abidjan, FranceAgriMer organise le mardi 3 octobre à 14h au sein de l'espace conférence un séminaire qui présentera l'expertise française dans le domaine de l'aviculture (génétique, alimentation animale, formation, etc.). Il vise à identifier les besoins et les attentes des filières et des institutionnels africains afin de développer des partenariats durables. Une intervention du ministre ivoirien des ressources animales et halieutiques est attendue. Pour vous inscrire, [cliquer ici](#).

Contact : [mathilde.hussonnois@franceagrimer.fr](mailto:mathilde.hussonnois@franceagrimer.fr) ; [gwen.dubois@franceagrimer.fr](mailto:gwen.dubois@franceagrimer.fr)

### **Poursuite et perspectives de la coopération avec l'Office marocain des céréales**

Une délégation d'Intercéréales, Arvalis et FranceAgriMer s'est rendue à Rabat en juillet pour rencontrer l'Office marocain des céréales et légumineuses (ONICL) à l'occasion du comité de pilotage de l'accord de coopération les réunissant. Les parties ont convenu de poursuivre leur coopération en matière d'analyses de laboratoire et de conseils technico-économiques sur la minoterie, le stockage et la conservation des grains. Des actions sur le suivi des marchés, la construction des bilans céréaliers et la couverture du risque sont également prévues.

Contact : [guillaume.laurent@franceagrimer.fr](mailto:guillaume.laurent@franceagrimer.fr)



## Amicale des Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA) des Ambassades étrangères à Paris : visite en marge du salon de l'élevage

Dans le cadre de ses échanges avec l'amicale des Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA) des ambassades étrangères à Paris, FranceAgriMer organise les 2 et 3 octobre avec l'appui du sommet de l'élevage et d'Interbev, la visite d'un élevage d'Aubrac ainsi qu'une présentation de l'élevage en France sous le prisme de la durabilité. Une dizaine de CAA feront le déplacement pour découvrir cette filière française.

Contacts : [leonor.hugot@franceagrimer.fr](mailto:leonor.hugot@franceagrimer.fr) et [annick.vin@franceagrimer.fr](mailto:annick.vin@franceagrimer.fr)

## Nouveau partenariat entre les Comores, Expertise France et FranceAgriMer

Dans le cadre du programme d'Appui aux filières d'exportation et au développement rural (AFIDEV), une convention partenariale de coopération technique a été signée entre FranceAgriMer et Expertise France ce 12 juillet pour 3 ans. FranceAgriMer s'engage à fournir des experts de haut niveau pour appuyer l'Office comorien des produits de rente (OCPR) qui a pour mission principale d'améliorer la compétitivité, l'organisation et la diversification des filières d'exportation (girofle, ylang-ylang, vanille). Du 24 juillet au 2 août, FranceAgriMer a déjà accueilli des représentants de l'OCPR et leur a fait découvrir le conservatoire national des plantes à parfum, médicinales et aromatiques à Milly-la-Forêt, ainsi qu'un projet de développement de la filière locale.

Contact : [krisztina.albert@franceagrimer.fr](mailto:krisztina.albert@franceagrimer.fr)



Visite de terrain de l'Office comorien des produits de rente (OCPR) à Milly-la-Forêt, 1<sup>er</sup> août 2023

**Julien Barré, chef de la MAEI, a quitté ses fonctions.  
Dans l'attente de son/sa successeur, Régis Raffin, assure son intérim.**

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales  
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page [www.franceagrimer.fr/RGPD](http://www.franceagrimer.fr/RGPD)

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

 FranceAgriMer  
 @FranceAgriMerFR

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel*